



Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

505, rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI CEDEX
Tél: 03.61.16.23.15

Douai, le 09 novembre 2015,

OFFICIERS ! SOYEZ CLAIRVOYANTS !!

MA DE DOUAI : UN OFFICIER CHEF DE DETENTION ET UN DIRECTEUR ADJOINT TRAINES DANS LA BOUE POUR AVOIR FAIT LEUR TRAVAIL !!!

Le mardi 27 octobre 2015, la MA de Douai a été bloquée suite à la mise en examen d'un agent ayant été incriminé par un détenu pour un supposé trafic de stupéfiants et ensuite relaxé par décision de justice. De plus, le secrétaire général de l'UFAP-UNSa a écrit un courrier à la Garde des Sceaux, pour dénoncer les agissements de la hiérarchie, accusée d'avoir « réglé des comptes » et donné un dossier à charge aux autorités, après avoir obtenues les déclarations des détenus « avec une certaine insistance » en les prenant « brut pour point »!!

Que les personnels aient le désir de manifester leur solidarité avec un collègue injustement incriminé nous paraît bien normal !

Ce qui l'est moins, c'est que les OS ayant appelé à ce mouvement ont également refusé la réunion de concertation organisée par le Chef d'Etablissement le lundi 26 octobre, dans un souci d'apaisement et d'éclaircissement!

Ce qui l'est moins, c'est d'avoir rien de moins que réclamé des excuses publiques de la part de l'adjoint au chef d'établissement !!

Ce qui l'est moins, c'est d'avoir réclamé également le départ du chef de détention et du directeur adjoint !!

Mais comme nous l'avons souligné lors de la dite réunion de concertation, qui s'est avérée très instructive, on ne peut reprocher à un chef de détention de faire son travail !!! N'est-il pas normal d'insister et d'en référer à sa hiérarchie ???

Ainsi, ce qui est reproché de prime abord à notre collègue officier et au directeur-adjoint, est d'avoir jugé et remonté l'information, supposément sans discernement... Mais les autres OS ne l'ont-elles pas fait elles mêmes en jugeant sans connaître le dossier ??

Heureusement, un délégué local FO a eu l'honnêteté de reconnaître cette injustice et a tenu à faire part de son erreur, basée sur des « impressions et interprétations », en publiant un communiqué dont le titre est révélateur : « MEA CULPA » !!





Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFTD (Confédération Française Démocratique du Travail)

505, rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI CEDEX
Tél: 03.61.16.23.15

Que cette histoire profite à la clairvoyance du personnel de commandement!!!

Voilà la façon dont on traite les officiers dans les syndicats se disant les nouveaux porteurs d'espoir pour notre corps, alors qu'ils n'ont en réalité qu'un seul objectif, celui de diviser l'ensemble des agents, en attisant l'animosité entre les corps, au lieu d'au contraire les encourager à travailler ensemble !!

Officiers soyez clairvoyants, ce qui est arrivé à votre collègue de Douai pourrait bien vous arriver demain !!

POUR LES INSTANCES DU SNCP
Eric FIEVEZ, Secrétaire national

POUR L'UNION REGIONALE DE LILLE
Sébastien VANROYEN, Secrétaire régional